

COMPTE RENDU de REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 4 MAI 2018

Absents excusés : Fabien GILLES (procuration à Jacky REMAY), Sophie DAMOUR (procuration à Alain TAILLARDAT), Laurence VAN DEN HENDE

Absents : Alexandre MARTINEAU, Isabelle SOIRAT

Ouverture de la séance à 20h07

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire donne la parole à M. Jean-Paul Cordier qui fait part de ses craintes d'inondation après la construction d'un mur de clôture autour de la parcelle B615 sur laquelle vont être édifiées 2 maisons. Il précise qu'il a envoyé un courrier à la mairie avec copie aux services assainissement et urbanisme d'Agglopolys, ainsi qu'aux propriétaires.

Monsieur le Maire lui précise qu'une réponse écrite lui sera faite.

- **Demande subvention DETR pour l'installation d'un portail dans le cadre de la sécurisation du groupe scolaire**

Cette délibération est reportée à une date ultérieure.

- **Inscription au PDESI du sentier découverte de la réserve et de la boucle cyclable n° 26 – Convention de surveillance et d'entretien du sentier découverte**

Le conseil décide à l'unanimité d'inscrire au PDESI (Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires) le sentier découverte de la réserve et la boucle cyclable n°26.

Le conseil décide à l'unanimité d'établir une convention avec la commune d'Averdon, le CDPNE et le Conseil Départemental 41 pour la surveillance et l'entretien du sentier découverte.

- **Soutien au vœu du conseil régional sur le rapport Spinetta - Non au démantèlement du réseau ferroviaire du quotidien**

- Le conseil décide, par 11 voix pour et une abstention, d'apporter son soutien au « non au démantèlement du réseau ferroviaire du quotidien » de la région Centre. Les lignes concernées sont :

- Paris/Chateaudun/Vendôme/Tours - Chartres/Courtalain - Tours/Chinon - Tours/Loches - Salbris/Valençay et Bourges/Montluçon.

- **Déclaration d'intention d'aliéner 23 b rue des Lilas**

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter la parcelle construite, cadastrée C 273 d'une surface de 622 m², sise 23 b rue des Lilas à Villemalard.

AFFAIRES DIVERSES

- **Ecole**

Lecture est faite du conseil d'école du 12 avril 2018.

Les inscriptions à l'école pour la prochaine rentrée sont ouvertes auprès du secrétariat de mairie.

- **RIFSEEP**

Le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel a pour objet de rationaliser et simplifier le paysage indemnitaire. Il est composé de l'IFSE (prime fixe) et de la CIA (prime personnelle en fonction de différents critères).

Une présentation de ce dispositif est faite aux membres du conseil.

- **Trail ASM**

L'édition de l'année 2018 a failli être annulée en raison d'un tracé n'ayant pas reçu l'aval de tous les propriétaires.

- **Pompe aspirante**

La commune a fait l'acquisition d'une pompe à brancher sur le tracteur pour pallier une impossibilité d'intervention des Pompiers en cas d'inondation. Le coût est de 2 358,06 € ht.

- **Réunion publique Appro Services**

Celle-ci s'est tenue le 18 avril à 18h à la salle intergénérationnelle de Fossé à laquelle a participé une centaine de personnes. M. Julien Le Goff, Secrétaire Général de la Préfecture a présenté la procédure et M. Lanchet, Directeur d'Appro Services a présenté le projet d'extension.

- **Fibre optique**

Suite à la réunion d'information du 11 avril dernier aux membres du conseil, il ressort que la fibre sera opérationnelle sur notre commune courant 2020.

Villemalard sera desservi par les installations de Fossé et Villerogneau par celles de Marolles.

- **Cérémonie commémorative du 8 mai**

11h45 rassemblement, dépôt de gerbe au monument à 12h15, suivi d'un vin d'honneur.

- **Opération rues et jardins**

Suite à la venue de Mme Jane Dumont et M. Thibaud Lamarre (serviCe Mission Paysage à Agglopolys), une proposition va être faite pour végétaliser certains trottoirs (partie rue des Lilas, le long de la salle des fêtes, passage desservant l'aire de jeux du stade).

- **Voiries et chemins ruraux**

Tous sont bien répertoriés et un plan sera établi.

- **SIAEP**

Dans le cadre de la réhabilitation des réseaux, des carottages ont été faits rue des Ecoles (devant les n° 1, 20 et le secrétariat) ainsi qu'à l'entrée de Villemalard. Il n'a pas été mis en évidence de substances telles que l'amiante et l'Hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP, perturbateur endocrinien).

Séance levée à 23h45